



HAL
open science

Un Toulousain à Paris. L'apprentissage de Michel Dubois auprès du graveur Antoine Leclerc

Rémi Mathis

► **To cite this version:**

Rémi Mathis. Un Toulousain à Paris. L'apprentissage de Michel Dubois auprès du graveur Antoine Leclerc. *Nouvelles de l'estampe*, 2021, 265, 10.4000/estampe.1698 . hal-03510992

HAL Id: hal-03510992

<https://hal.science/hal-03510992>

Submitted on 20 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Un Toulousain à Paris. L'apprentissage de Michel Dubois auprès du graveur Antoine Leclerc

A Toulouse man in Paris. Michel Dubois' apprenticeship with the engraver Antoine Leclerc

Rémi Mathis



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/estampe/1698>

DOI : [10.4000/estampe.1698](https://doi.org/10.4000/estampe.1698)

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Ce document vous est offert par Ecole nationale des Chartes



Référence électronique

Rémi Mathis, « Un Toulousain à Paris. L'apprentissage de Michel Dubois auprès du graveur Antoine Leclerc », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 265 | 2021, mis en ligne le 02 juillet 2021, consulté le 20 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1698> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1698>

Ce document a été généré automatiquement le 1 septembre 2021.



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

Un Toulousain à Paris. L'apprentissage de Michel Dubois auprès du graveur Antoine Leclerc

*A Toulouse man in Paris. Michel Dubois' apprenticeship with the engraver
Antoine Leclerc*

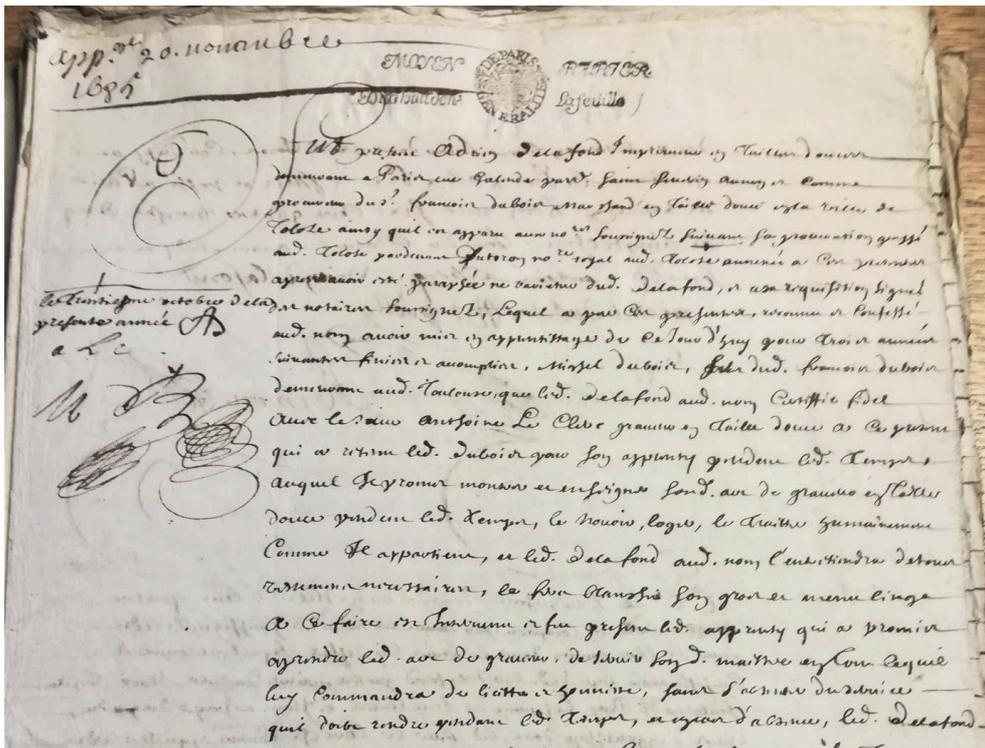
Rémi Mathis

Introduction

- 1 La réelle production d'estampes dans les villes françaises de province est toujours un sujet à étudier, mais il est en tout cas indéniable que de nombreux jeunes gens quittent leur région d'origine pour venir apprendre l'art de la gravure à Paris, où certains demeurent, s'installent, et pratiquent leur nouveau métier.
- 2 Souvent, cette venue repose sur des réseaux sociaux préexistants – d'où par exemple la surreprésentation des Abbevillois parmi les graveurs de la rue Saint-Jacques. C'est l'un d'eux que l'on trouve ici – Antoine Leclerc¹... mais pour accueillir un jeune homme originaire d'un tout autre lieu : Toulouse.
- 3 Michel Dubois est donc un jeune homme (nous ignorons son âge) habitant la ville de Toulouse. Son père, François Dubois, y est marchand d'estampes (« marchand en taille douce ») et désire qu'il apprenne le métier de graveur. Il donne donc procuration à un Parisien, qui habite rue Galande (une perpendiculaire à la rue Saint-Jacques, où officient la plupart des graveurs), afin que ce dernier trouve une position d'apprenti pour son fils. Ce correspondant, Adrien Delafond, est imprimeur en taille-douce – sans doute François Dubois a-t-il eu l'occasion de travailler avec lui dans leurs activités communes. Il n'agit toutefois pas uniquement par amitié : il reçoit pour cela la somme de cent livres².
- 4 Il faut dire que la mission donnée à Adrien Delafond est très large : il doit trouver un graveur chez qui placer le jeune Michel en apprentissage mais dispose pour cela d'une

pleine liberté. Il peut non seulement choisir le graveur de son choix mais aussi la durée de l'apprentissage et le prix. François Dubois ne semble pas très au fait des pratiques parisiennes et accorde pleine confiance à son correspondant. Cela montre aussi que le choix d'un maître peut être pleinement contingent : le jeune Toulousain se retrouve chez Antoine Leclerc comme il aurait pu être chez quelqu'un d'autre – il se trouve juste que ce graveur était disponible à ce moment, et demandait un prix raisonnable.

- 5 On voit en revanche apparaître deux autres personnes qui ont pu jouer un rôle dans le processus : ce sont ceux qui payent l'argent dû à Antoine Leclerc au nom de François Dubois. Cent livres sont payées à la signature du contrat en novembre 1685 et cent autres devaient être fournies un an plus tard et sont finalement payées dès juin 1686. Or, ce n'est pas Adrien Delafond qui les donne. La première somme est apportée par un graveur bien connu, Nicolas de Poilly. Originaire d'Abbeville, tout comme Antoine Leclerc qui est dit par Mariette être « son disciple », peut-être a-t-il joué un rôle dans le choix du maître. Sa capacité à payer une somme d'argent pour le compte d'un marchand d'estampes toulousain pourrait être liée à sa qualité d'éditeur, qui a pu mettre les deux professionnels en relation commerciale. Peut-être Poilly aurait-il pu s'occuper du second versement... mais il meurt, à l'âge de soixante ans, le 3 février 1686. C'est donc un nouvel intervenant qui se présente devant le notaire au mois de juin pour le second versement : Marc Arcis, sculpteur originaire du Sud-Ouest, élève du peintre toulousain Antoine Rivalz, dont la carrière se partage entre Toulouse et Paris. Il faut sans doute y voir des relations amicales avec François Dubois, à qui Arcis rend ainsi service et le fait profiter de ses voyages entre les deux villes.
- 6 *In fine*, le jeune Michel Dubois est censé passer trois ans en apprentissage. Nous ne savons toutefois pas s'il le termine et ne connaissons aucune estampe de sa main³.



Édition

7 Source : Archives nationales, Minutier central, XLIII, 192, 20 novembre 1685

Contrat d'apprentissage

8 Apprentissage, 20 novembre 1685

9 Fut present Adrien Delafond, imprimeur en taille douce demeurant à Paris, rue Galende⁴, paroisse Saint Severin, au nom et comme procureur du sr François Dubois, marchand en taille douce en la ville de Tolose par devant Dutoron, notaire royal aud. Tolose le trentiesme octobre de la presente année⁵ annexée à ces presentes après avoir esté paraphées *ne varietur* dud. Delafond et à sa requisition signée des notaires soussignez, lequel a par ces presentes reconnu et confessé aud. nom avoir mis en apprentissage de ce jourd'uy pour trois années suivantes finies et accomplies Michel Dubois, fils dud. François Dubois, demeurant aud. Toulouse, que led. Delafond aud. nom certiffie fidel, avec le sieur Anthoine Le Clerc, graveur en taille douce à ce present, qui a retenu led. Dubois pour son apprenty pendant led. temps, auquel il promet montrer et enseigner sond. art de graveur en taille douce, pendant led. temps le nourrir, loger, le traiter humainement comme il appartient et led. Delafond aud. nom l'entreiendra de tous versements necessaires, le fera blanchir son gros et menu linge à ce faire en entretenir.

10 Et fut present led. apprenty qui a promis aprendre led. art de graveur, de servir sond. maistre en tout ce qu'il luy commandra de licitte et honneste, sans s'absenter du service qu'il doit rendre pendant led. temps, et, en cas d'absence, led. Delafond aud. nom promet le chercher et faire chercher pour l'y trouver et pour le ramener à sond. maistre pour parachever le temps qui restera lors à expirer des presentes. En faveur desquelles a esté convenu à la somme de deux cens livres, sur laquelle led. sr Le Clerc confesse avoir receu comptant par les mains du sieur Nicolas de Poilly, graveur et marchand de tailles douces à Paris y demeurant rue Saint Jacques à ce present, qui luy a compté et dellivré à la veue des notaires soussignez la somme de cent livres ; et, pour les cent livres restans, led. Delafond promet et s'oblige aud. nom de les payer aud. sieur Le Clerc dans un an d'huy prochain, à peine de tous despens, domages et interests, auquel sieur Le Clerc led. Delafond fournira autant des presentes en bonne forme dans trois jours car ainsy a esté convenu etc. promettant etc. obligeant etc. renonçant etc. Faict et passé à Paris ès estudes etc. l'an mil six cent quatre vingt cinq le vingtiesme jour de novembre avant midy et ont signé

11 Antoine Leclercq

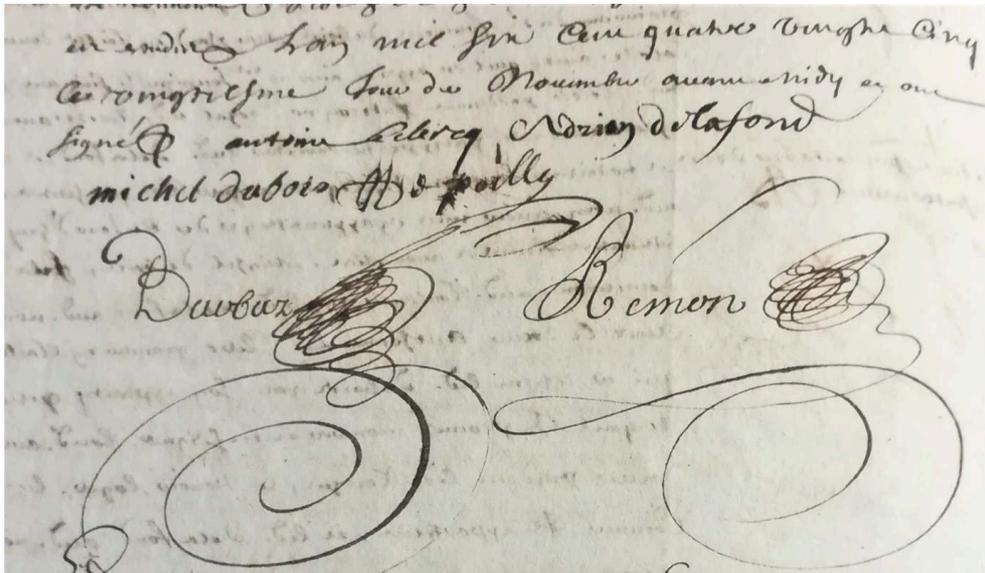
12 Adrien Delafond

13 Michel Dubois

14 De Poilly

15 Barbar

16 Remon⁶



Reçu et quittance

- 17 Et le douziesme jour de juin mil six cent quatre cingts six est comparu par devant les notaires soussignez ledit sieur Le Clerc nommé dans le brevet cy dessus, lequel a reconnu et confessé avoir reçu dud. sieur Delafond par les mains du sieur Marc Arcis, sculpteur du roy, la somme de cent livres restans à payer du brevet d'apprentissage dont led. sieur Le Clerc est content et quitte ledit Sr Delafond, led. sr Dubois et led. Sr Arcis et tous autres promettant etc. obligeant etc. renonçant etc. Faict et passé à Paris les jours et an susdits et a signé.
- 18 Antoine Leclercq
- 19 Arcys
- 20 Remon

Procuracion passée à Toulouse

- 21 Par devant le notaire royal de la ville de Tolose et les noms bas nommé ce trentiesme octobre mil six cens quatre vingts cinq après midy, feust present dans l'estude dud. notaire le sr François Dubois, marchand de taille douce en lad. ville, lequel de gré a fait et constitué son procureur general et especial le sr Adrien de La Fond, imprimeur en tailles douces, auquel il donne plein pouvoir et puissance par ces presentes de puis luy et à son nom obliger en qualité d'apprentif Michel Dubois son fils pour apprendre à designer et graver en taille douce chés tel graveur de la ville de Paris qu'il jugera à propos et pour tel temps, prix et somme qu'il luy plaira convenir avec le graveur chés lequel il s'obligera.
- 22 Ce faisant luy compter pour un cependant en desduction du prix de l'apprentissage la somme de cent livres lors du contract qu'il en passera des deniers que led. sr constituant luy envoyer pour cest effect, avec promesse de payer le surplus au terme qui sera convenu et pour cest effect passer tous actes avec toutes clauses, obligations et soumissions necessaires et à ce deues et requises, eslire domicile suivant l'ordinaire ; promettant d'avoir pour agreable et satisfaire ponctuellement à tout ce que sond.

procureur fera sur ce fait, et promis ne le revoquer ains du tout le relever indempne à l'obligation de ses biens passés et à venir que led. sr constituant a soumis aux rigueurs de justice. Fait et recité en presence du sr Jean François Costes, marchand de Tolose et de M. Antoine Rougrain, [?] aud. Tolose sousignés avec led. sr constituant et moy, notaire sans autred.

- 23 François Dubois
- 24 Rougian
- 25 Dutoron, notaire⁷

Paraphe ne varietur

- 26 Paraphé ne varietur dud. Delafond ce jourd'huy vingtiesme jour de novembre mil six cent quatre vingt cinq suivant l'alloué passé ce jourd'huy devant l'un des notaires soussignez.
- 27 Antoine Leclercq
- 28 Adrien Delafond
- 29 Barbar
- 30 Remon

NOTES

1. *Inventaire du fonds français*, vol. 7. Il y a en fait deux graveurs homonymes de ce nom – dont l'un est désigné comme « l'aîné » et l'autre « le jeune » : selon Pierre-Jean Mariette (*Notes manuscrites*, V, 55), ce sont deux frères. Le catalogue du premier ne comprend que deux pièces, celle du cadet trente, mais dont beaucoup ne sont connues que par les *Notes* de Mariette et non des épreuves. Le premier est censé n'avoir jamais quitté Abbeville (mais la seconde pièce qu'il grave est éditée par Jean-François Cars à Paris), tandis que le second aurait fait carrière à Paris puis à Lyon. Un récent article (Philippe Tillier, « Antoine et Antoine Leclerc graveurs abbevillois », *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, 2020, t. XXXIII, fasc. 5, p. 837-864.) ne résout guère ces problèmes biographiques sur des graveurs sur lesquels on sait très peu de choses. Partant toutefois du contrat de mariage d'un des Antoine Leclerc, signalé par Maxime Préaud (AN, MC, CII, 141, 10 août 1687) et toujours inédit, l'auteur retrouve les enfants baptisés à Abbeville par ses parents, et donne une date de naissance au 18 août 1649 – il se serait alors marié à 38 ans, ce qui est tardif mais possible et, s'il s'agit du même graveur (le jeune ?), aurait pris un apprenti à 36 ans.

2. Ce qui comprend toutefois certainement les dépenses non prises en charge par Antoine Leclerc.

3. L'absence de production connue de la part des apprentis est un phénomène courant et encore mystérieux (voir Rémi Mathis, « L'apprentissage de François Belliou auprès de Guillaume Vallet (1681) », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 263 | 2020, mis en ligne le 18 décembre 2020, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1649> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1649> et Rémi Mathis, « Faire travailler les filles. L'apprentissage d'Élisabeth de Nieport auprès de Suzanne Sarrabat (1686) », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 263 | 2020, mis en

ligne le 19 août 2020, consulté le 03 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1456> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1456>).

4. Cette rue, qui existe encore très modifiée par les travaux entrepris au XIX^e siècle, allait de la place Maubert à la rue Saint-Jacques, à peu près parallèle à la Seine.

5. « le trentiesme octobre de la presente année » ajouté en marge.

6. Louis Rémon, notaire de l'étude XLIII de 1685 à 1696.

7. Suit une mention de douze lignes de l'expédition et signature des capitouls de Toulouse, signée Dembelos et Nadal, capitouls.

RÉSUMÉS

Le 20 novembre 1685, Adrien Delafond, imprimeur en taille-douce, agit comme procureur au nom d'un marchand d'estampes toulousain, François Dubois, pour placer en apprentissage le fils de ce dernier, Michel Dubois. Il choisit de le placer pour trois ans auprès du graveur Antoine Leclerc, contre paiement de deux cents livres, payées pour moitié immédiatement par les mains du graveur Nicolas de Poilly, et moitié quelques mois plus tard, par celles du sculpteur Marc Arcis (Archives nationales, Minutier central, XLIII, 192).

On 20 November 1685, Adrien Delafond, an intaglio printer, acted as representative on behalf of a Toulouse prints merchant, François Dubois, to place the latter's son, Michel Dubois, in an apprenticeship. He chose to place him for three years with the engraver Antoine Leclerc, for the price of two hundred livres, half of which was paid immediately by the engraver Nicolas de Poilly, and half a few months later by the sculptor Marc Arcis (Archives nationales, Minutier central, XLIII, 192).

INDEX

Index géographique : France

Index chronologique : 17^e siècle

AUTEUR

RÉMI MATHIS

Archiviste paléographe, conservateur chargé des estampes du XVII^e siècle au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France, rédacteur en chef des *Nouvelles de l'estampe*.